

Commune de Myon
1 rue Georges Colomb 25440

Réunion du Conseil Municipal du vendredi 24 avril 2015

Etaient présents : Tous les conseillers, sauf monsieur Hervé Duquenne, absent excusé.

Secrétaire de séance : monsieur Philippe Bertin-Mouroto.

1/ Modifications des horaires d'ouverture de l'agence postale communale

Madame Isabelle Côte, étant prochainement en congés, l'agence postale communale sera exceptionnellement fermée les samedis 02 et 09 mai.

Les horaires d'ouverture de l'agence postale communale subiront des modifications du 11 au 16 mai :

Lundi 11 mai : 9h à 12h00
Mardi 12 mai : 8h30 à 12h00
Mercredi 13 mai : 13h30 à 17h00
Jeudi 14 mai : férié
Vendredi 15 mai : 13h30 à 17h00
Samedi 16 mai : fermé

2/ Validation des plans cantine scolaire

L'architecte chargé du projet de la création de la nouvelle cantine propose une variante quant à l'emplacement du point de réchauffement des déjeuners tout en restant dans l'enveloppe prévue pour cet investissement.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que l'architecte propose un chiffrage de cette nouvelle distribution.

3/ Rappel des horaires

En se référant à l'article 7 de l'arrêté préfectoral du 19 avril 2005, le Conseil Municipal rappelle que **les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

4/ Décharge sauvage

Il a été constaté que certaines personnes déchargent des déchets verts et autres en grande quantité dans des endroits interdits notamment dans des zones Natura 2000 (sur le côté gauche de la route entre le chemin du stade et celui d'Alaize). Le responsable du secteur en sera averti. Il est rappelé qu'une déchetterie est à la disposition de chacun. Les conseillers seront vigilants sur cet état de fait.

5/ Nettoyage salle convivialité

La date est reportée au 21 juin à 9h00. Un appel au bénévolat est lancé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.

Le Maire
Jean Laporte



AVIS AUX AFFOUAGISTES

Pour cuber le bois, les affouagistes sont priés de prendre contact auprès de :

Philippe Bertin-Mourot tél : 06.76.32.22.54

Christian Bonvicini tél : 06.71.31.09.10

Jean Laporte tél : 06.43.64.30.65